

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 465

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 181127

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Soutien aux artistes professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels 2018 -
Attribution de subventions à diverses associations - Annulation de deux subventions - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 465

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 181127

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Soutien aux artistes professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels 2018 - Attribution de subventions à diverses associations - Annulation de deux subventions - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Pour que le positionnement culturel stéphanois soit durablement affirmé, la Ville de Saint-Etienne souhaite favoriser l'éclosion de nouveaux talents et l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées.

Développée par une grande diversité d'acteurs, de lieux d'événements et d'initiatives, la culture à Saint-Etienne permet d'offrir aux stéphanois des occasions multiformes, plurielles et foisonnantes de découvertes, d'émotion et d'édification personnelle. La dynamique culturelle permet en outre de positionner le territoire stéphanois comme une pépinière de talents où peuvent s'exprimer les potentialités créatives les plus variées lui conférant une image renouvelée.

□ **Motivation et Opportunité :**

Par délibérations des 26 février et 23 avril 2018, le Conseil municipal a attribué respectivement les sommes de 1179,80 et 500 € aux associations « Les Yeux bleus » et « Poing de vue » en soutien de leurs projets.

Néanmoins, ces deux acteurs associatifs se trouvent aujourd'hui dans l'impossibilité de mettre en œuvre leurs projets pour des raisons inhérentes à des problématiques internes de gestion administrative. Il y a donc lieu d'annuler l'attribution de la subvention de 1179,80 € à l'association « Les Yeux bleus » et de 500 € à l'association « Poing de vue ».

Dans le même temps, l'association « L'assaut de la Menuiserie » a présenté une demande de subvention pour l'accompagner dans le cadre de la préparation de son projet d'accueil de l'artiste Alexandre Joly qui trouvera sa mise en œuvre à l'occasion de la Biennale 2019.

Il est ainsi proposé d'attribuer la somme de 500 € à l'association « L'assaut de la Menuiserie ».

Dans le cadre de la Biennale internationale design Saint Etienne 2019, « Atelier Regards » a pour projet d'accueillir le public et partager son savoir faire du design autour d'un nouvel atelier participatif et ouvert à tous. La thématique de l'atelier proposé aux visiteurs de la biennale s'inscrit dans la thématique officielle de la manifestation et abordera la découverte de techniques et de savoir faire issus de différentes cultures.

Il est par conséquent proposé d'attribuer la somme de 600 € à l'association « Atelier Regards ».

Toujours à l'occasion de la Biennale internationale design Saint Etienne 2019, « Bernadette Editions » a pour projet de proposer au public de la Biennale, 5 ateliers d'initiation aux techniques d'impression et du graphisme que sont la kitchen litho, la linogravure, le monotype, la sérigraphie et la typographie. En complément de ces ateliers, « Bernadette Editions » présentera dans ses locaux une exposition de Simon Roussin.

Il est proposé d'attribuer la somme de 600 € à l'association « Bernadette Editions » pour soutenir ses projets.

La compagnie Litécox a été créée en 1991 par Daisy FEL. Elle est basée à Saint Etienne. A l'occasion de ses créations, la compagnie Litécox s'entoure de plasticiens et de compositeurs dont les univers visuels viennent compléter son approche imagée et poétique de la danse.

Il est proposé d'attribuer à la compagnie Litécox la somme de 1 000 € pour soutenir son projet de déplacement en Iran dans le cadre de la coopération avec la Compagnie Zendegi de Téhéran.

□ **Contenu :**

Les aides aux artistes professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels sont détaillées dans le tableau ci après :

Association	Projet	Montant
L'assaut de la menuiserie	Préparation de la Biennale Internationale de Design 2019	500 €
Atelier Regards	Préparation de la Biennale Internationale de Design 2019	600 €
Bernadette Editions	Préparation de la Biennale Internationale de Design 2019	600 €
Litécox	Déplacement en Iran dans le cadre de la coopération avec la Compagnie Zendegi de Téhéran	1 000 €
Total		2 700 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 700 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	2 700 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'annulation de la subvention de 1 179, 80 € à l'association « Les yeux bleus », et de la subvention de 500 € à l'association « Poing de vue »,
- approuver les soutiens financiers d'un montant total de 2 700 € dans le cadre de la politique de soutien aux artistes professionnels du spectacle vivant et des arts plastiques et visuels aux associations telles que mentionnées dans le tableau ci-dessus.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2018 Chapitre 65 article 6574
Résultat du vote : 53 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention(s)	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué
	Marc CHASSAUBENE